



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
RHÔNE



# Les engrais verts en viticulture

VITICULTURE

## QU'EST CE QUE C'EST ?

Un engrais vert est une plante semée par un agriculteur dans le but d'améliorer les caractéristiques de son sol et de le protéger, et non dans l'optique d'être récoltée.



## DES EFFETS POSITIFS

	RUISSELLEMENT	stabilité
<b>Azote piégé</b>	adventices	structure
	circulation de l'eau	<b>portance</b> ÉROSION
FERTILITÉ	biodiversité	activité biologique
<b>esthétique</b>	matière organique	<b>battance</b>

## DES ENGRAIS VERTS RÉUSSIS

Pour remplir ces objectifs un engrais vert doit occuper l'espace de manière régulière et produire une biomasse importante. En effet, son développement rapide même dans des conditions difficiles permettra de limiter le salissement des adventices.

La quantité d'éléments redistribuée au sol sera fonction de la biomasse produite au moment de la destruction. De même son action de mulch sera d'autant plus importante que le couvert est dense. Il doit aussi être facile à détruire pour pouvoir réagir vite et limiter la concurrence avec la vigne.

## CHOIX DES ESPÈCES

### Graminées

#### (céréales à paille)

- Systèmes racinaires fasciculés très puissants
- Agressives sur l'eau
- Riches en carbone «lent», lignine
- Consommation d'azote pour leur dégradation si C/N trop élevé
- Apport d'humus

### Crucifères

- Fort volume de végétation
- Système racinaire pivotant très structurant
- Riches en carbone «rapide» > cellulose, quand elles sont jeunes
- Recyclage potassium, phosphore, calcium...
- En association avec légumineuses
- Stimulation des microorganismes

### Légumineuses

- Captent azote du sol puis fixent azote atmosphérique > enrichissement du sol à la destruction
- Stimulation des microorganismes
- C/N bas même quand elle sont très développées
- Diversité d'espèces

## INTÉRÊT DES MÉLANGES

- Meilleure assurance de couverture
- Meilleure production de biomasse
- Meilleure gestion du salissement
- Meilleure exploration du sol (structure et nutrition)
- Plusieurs « étages »



## DESTRUCTION

Le mode ainsi que la période de destruction diffèrent en fonction des objectifs fixés.

Voici quelques exemples de ce qui peut se faire :

- Plus l'enfouissement se fait rapidement après la destruction, plus l'azote va être libéré rapidement. Néanmoins, dans ces conditions, l'azote déjà présent dans le sol risque d'être consommé par les micro-organismes responsables de la dégradation au détriment de la vigne ; c'est ce qu'on appelle une faim d'azote. Il est conseillé de prévoir 15 jours à un mois selon les conditions météorologiques avant l'enfouissement.
- Pour améliorer la fertilité et la vie du sol, on préférera un broyage suivi d'une dégradation courte puis d'une incorporation superficielle.
- Pour enrichir le sol en humus, on laissera le couvert se lignifier afin d'obtenir un C/N élevé avant de le détruire. Attention au risque de faim d'azote au moment de la dégradation des composés très riches en carbone.

## MISE EN PLACE

### Quand ?

- En fonction du résultat recherché
- Mi-juillet à mi-septembre
- Compromis implantation délicate en période sèche – production de biomasse – résultat après l'hiver

### Comment ?

- Attention à la rémanence des herbicides
- Compromis semis simple / rapide / économique et un semis de qualité
- Après travail superficiel du sol ou semis direct
- La profondeur de semis dépend de la taille des graines, plus la graine est grosse plus elle doit être semée profondément
- Rouler le semis

## LE ROULAGE, UNE OPTION INTÉRESSANTE !

Le rouleau grâce à son poids et ses lames va couler, pincer les tiges et provoquer l'arrêt de montée de sève. Ainsi le sol sera couvert par un mulch, limitant l'évaporation, l'érosion et la pousse d'adventices.

La dégradation du couvert sera lente.

L'utilisation de cet outil permet une vitesse de travail élevée.

Attention cependant aux risques de glissement des engins sur les pentes.

## Votre interlocuteur



**Nina CHIGNAC**  
04 72 31 59 68  
nina.chignac@rhone.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Rhône  
18 avenue des Mont d'Or  
69890 LA TOUR DE SALVAGNY  
[www.rhone.chambre-agriculture.fr](http://www.rhone.chambre-agriculture.fr)



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

avec le soutien de  
**RHÔNE**  
LE DÉPARTEMENT